

Cycle de journées d'études

Quelle interdisciplinarité ? Unité, diversité, cumulativité des sciences sociales

Ce cycle est organisé par Lilian Mathieu (CMW, CNRS-ENS de Lyon), Vincent Porhel (ESPE, Lyon 1, LARHRA) & Michelle Zancarini-Fournel (Lyon 1, LARHRA) et vise à interroger la pratique de l'interdisciplinarité : si l'unité des sciences sociales est aujourd'hui reconnue par la majorité de leurs praticien.ne.s, nos divers ancrages disciplinaires (histoire, sociologie, science politique, anthropologie, etc.) n'en continuent pas moins à façonner nos activités de recherche, avec des effets et conséquences qui méritent qu'on s'y arrête. Trois thèmes — les « nouveaux mouvements sociaux » ; Vie culturelle en contexte autoritaire : le cas de la dernière dictature argentine ; Genre et travail domestique — ont été retenus pour faire l'objet de confrontations entre chercheurs et chercheuses ayant abordé des objets similaires ou proches à partir de points de vue disciplinaires (et éventuellement dans des contextes intellectuels) distincts. Ils seront traités lors des trois journées d'étude qui composent ce cycle de réflexion et qui se tiendront en septembre 2025, avril 2026 et septembre 2026.

La première journée se tiendra à partir de **10h30** dans la **salle du Conseil de l'ENS de Lyon (site Monod)** le **5 septembre 2025**. Elle sera ouverte par une intervention de **Claude Gautier**, professeur de philosophie à l'ENS de Lyon et par une présentation de cadrage des trois porteurs du projet.

Première séance

Les « Nouveaux mouvements sociaux »

Le concept de « Nouveaux mouvements sociaux, destiné à spécifier certaines contestations des années post-68, dont Alain Touraine s'est fait en France le principal promoteur, a largement infusé la sociologie des mobilisations jusqu'aux années 1990, avant d'être soumis à une vigoureuse critique. En quoi constitue-t-il un legs, un obstacle, un objet de réflexion pour sociologues, politistes et historiens qui étudient des phénomènes ayant été saisis et étudiés au prisme de cette catégorie ?

Avec **Philippe Corcuff** (Sciences-Po Lyon), **Vincent Porhel** (Lyon 1), **Sylvie Ollitrault** (EHESP, Rennes).

Argumentaire général

Dans un entretien de 1995 consacré aux rapports entre sociologie et histoire, Pierre Bourdieu avançait que les « disciplines, histoire, ethnologie, sociologie et même économie (...) sont artificiellement séparées et devraient être unifiées », et il ajoutait avec optimisme qu'elles « commencent très réellement à l'être »¹. Trente ans après, cet optimisme paraît pour partie confirmé. Même si les prétentions concurrentes à occuper le sommet des hiérarchies académiques n'ont pas totalement disparu, les querelles entre disciplines se sont apaisées et la constitution de collectifs multidisciplinaires sur la base de domaines de recherche transversaux (le genre, spécialement) s'est développée tandis que, sous la pression des dispositifs de type ANR, les projets collectifs réunissant chercheurs et chercheuses de différentes disciplines autour de l'étude d'un même objet se sont multipliés.

Le propos de Bourdieu ne relevait pas d'un de ces appels récurrents — et souvent d'origine plus institutionnelle que scientifique² — à davantage d'interdisciplinarité, mais d'une défense de l'unité des sciences sociales au nom d'une communauté de principes épistémologiques³ et d'un partage de méthodes

¹ Pierre Bourdieu « Sur les rapports entre la sociologie et l'histoire en Allemagne et en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 106-107, 1995. p. 108.

² Ce sur ce point, cf. Wolf Feuerhahn et Rafael Mandressi (dir.), *Histoire de l'interdisciplinarité*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2025.

³ Dans une veine similaire, voir Jean-Claude Passeron, *Le Raisonnement sociologique*, Paris, Nathan, 1991.

comme de concepts. Parce qu'ils et elle ont eu l'occasion de travailler sur les mêmes objets, les porteurs de ce projet — deux historien.ne.s et un sociologue — sont particulièrement conscient.e.s de la labilité des frontières disciplinaires et fermement convaincu.e.s de cette unité des sciences sociales.

Leur pratique de la recherche, spécialement lorsqu'elle se fait ou veut interdisciplinaire, leur a cependant enseigné que les pétitions de principe ne suffisent pas en la matière. Les sciences sociales restent institutionnellement différenciées en facultés, cursus de formation, concours, sections du CNU ou du CNRS ou encore revues, traditions ou auteurs de référence. Pour arbitraires que soient souvent ces divisions, elles n'en exercent pas moins des effets sur la manière dont la connaissance du monde social est produite. Les tropismes disciplinaires restent puissants, qui peuvent conduire certain.e.s à exclure de leurs bibliographies les travaux venant d'autres champs du savoir que le leur, ou à faire un usage avant tout « identitaire » de références posées comme incontournables, contredisant ainsi les prétentions à l'ouverture pourtant affichées. Les dynamiques internes à chaque discipline, et notamment les rythmes différenciés d'intégration de certaines innovations méthodologiques ou théoriques, parfois liés à des degrés variables d'intégration aux débats internationaux, contribuent également à les rendre inégalement ouvertes à « ce qui se fait » dans les champs de savoir pourtant voisins. Les « effets de mode » intellectuelle ou éditoriale (anniversaires !) ne sont pas en reste, qui conduisent certains objets à des appropriations successives par différentes disciplines — ainsi de Mai-Juin 68 successivement ou concurremment abordé par la sociologie du travail, l'histoire du temps présent et la science politique — sans toujours contribuer à une véritable cumulativité des connaissances.

D'autres tropismes ou inerties disciplinaires sont plus subtils, qui appellent une réflexivité renforcée. Une même méthode appliquée à un même objet — le récit de vie auprès de « soixante-huitard.e.s », par exemple — peut être l'objet de sensibles variations du fait de la place distincte (centrale en sociologie, plus secondaire en histoire) qu'elle occupe dans la formation reçue par le chercheur ou la chercheuse (l'inverse valant évidemment pour l'archive). Un phénomène similaire concerne les outils conceptuels, dont les transferts d'une discipline d'origine à une autre s'affranchissent parfois imprudemment de certaines conditions d'usage, telle la vigilance devant l'anachronisme ou la surinterprétation.

Débouchant de ces constats, la question que nous souhaiterions affronter dans ce séminaire pourrait s'exprimer comme suit : que reste-t-il de nos attachements⁴ disciplinaires, et comment affectent-ils les connaissances que nous produisons, lorsque nous nous engageons dans un travail de recherche fondé sur la conviction d'une unité des sciences sociales ? De ce questionnement découle une démarche, basée sur une confrontation de leurs méthodes, approches théoriques et résultats par des chercheurs et chercheuses ayant abordé un même objet ou une même question à partir d'ancrages disciplinaires différents, afin de mesurer combien et comment ceux-ci imprègnent la production de connaissances.

Ces questionnement et démarche découlent en premier lieu des thèmes et préoccupations de recherche des trois porteurs du projet. L'histoire du temps présent est, plus que d'autres sous-champs historiques, interpellée par sa proximité de méthodes et d'objets avec la sociologie tandis que celle-ci, dès lors qu'elle traite d'objets politiques, doit réfléchir à ses relations avec la science politique. L'historicité de nos disciplines respectives exige également d'être interrogée : les travaux passés de sociologues constituent aujourd'hui des données pour les historien.ne.s, par ailleurs à même d'envisager avec le recul du temps la pertinence des analyses que sociologues ou politistes ont pu autrefois produire sur des phénomènes dont ils ou elles étaient contemporains.

⁴ Le terme peut être envisagé dans ses deux sens, à la fois de permanence affective mais aussi d'immobilisation, comme sous l'effet d'une colle.